

Quota d'alternant en études supérieur

Par **Nico1671**, le **02/05/2023** à **12:29**

Bonjour;

J'aimerais savoir si mon école a le droit de faire ça, je m'explique:

je suis en première année dans une école de commerce et vus que les droits de scolarité sont trop élevés pour moi j'aimerais faire mes deux prochaines années en alternance mais voila le problème mon école n'autorise que 25 étudiants sur les 500 inscrits à postuler pour l'alternance et oblige les autres à suivre un parcours plus classique. Ma question est donc mon école a-t-elle le droit de fixer un quota sur le nombre d'alternance?

Par **Lorella**, le **02/05/2023** à **15:03**

bonjour,

Je constate que votre école a fixé un ratio faible 5 %. Alternance en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation ? Le choix de votre école est-il basé sur le taux de réussite à l'examen ? ou sur l'avantage financier ?

Il faut savoir que la formation en alternance est un parcours plus difficile qu'en formation continue.

A connaître :

<https://www.letudiant.fr/etudes/alternance/alternance-et-apprentissage/alternance-peut-on-vous-demander-des-frais-d-inscription.html>

<https://www.leparisien.fr/etudiant/orientation/alternance/alternance-des-milliers-de-nouvelles-places-ce-rythme-peut-il-se-poursuivre-YCICAKGDJL4BP57EZ5FKNTQ34.php>

[quote]

Depuis la réforme de la formation professionnelle de 2018 (loi Avenir professionnel), le nombre de places en apprentissage n'est plus soumis aux quotas fixés par les régions.

[/quote]

Par **Nico1671**, le **02/05/2023** à **15:29**

Bonjour, merci de votre réponse effectivement il se base sur un critère de réussite quitte à laisser sur le carreau les étudiants en forte précarité et même si le parcours en alternance et plus dur a suivre je pense qu'il est plus abordable qu'un parcours classique avec à côté un travail étudiant voilà pourquoi je me posais la question sur l'obligation pour une école de fixer un quota d'alternants.

Par **Lorella**, le **02/05/2023** à **16:01**

Voyez si pouvez trouver une autre école de commerce qui accepte l'alternance avec un quota plus important.